

Département du Morbihan
Commune du HEZO
56450

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 25 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 14 Présents : 14 Votants : 14

Présents :

Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Nicolas DESCHAMPS, Elsa MILVOY, Fabien PLAUD, Pascale MEYER, Ehouarn DE BONVILLER, Gaëlle PALMADE, Isabelle COMTE, Benoit ARTAULT, Marie BOURGAIN, Philippe MAES.

Absent :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Isabelle COMTE

N°20/2020 – Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale

La Commune du HEZO,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L123-6, R123-7 et R123-8,

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux en date du 15 mars 2020,

Considérant la nécessité de désigner les membres des commissions communales,

Après en en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide par un vote à main levée à l'unanimité, par 14 voix pour :

- D'approuver la désignation de 5 membres élus au sein du conseil municipal et de 4 membres non élus pour siéger au conseil d'administration du CCAS,

- D'approuver la liste ci-dessous des membres élus pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS :

Les membres du conseil municipal désignés	
1	Guy DERBOIS, Président de plein droit
2	Laëtitia ROUAULT, Vice-présidente
3	Marie BOURGAIN
4	Pascale MEYER
5	Benoit ARTAULT

- Dit que les membres non élus au sein du conseil d'administration seront nommés par arrêté du maire.

- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Guy DERBOIS

